

Vanessa Cueto, avocate de formation, est présidente de l'ONG DAR au Pérou.

Qui êtes-vous et que faites-vous ?

DAR est une organisation créée il y a 14 ans avec l'objectif de promouvoir la gouvernance en Amazonie péruvienne centrée surtout sur les droits des peuples indigènes : le droit à la consultation préalable, la participation citoyenne, le droit au territoire. DAR travaille aussi à améliorer la gestion environnementale des projets et méga-projets pétroliers, hydroélectriques, énergétiques dans le territoire amazonien.

Quel est le grand défi de votre pays ?

Le Pérou a voté une loi sur la consultation préalable, libre et informée des peuples indigènes ou d'origine en 2011, reconnue par la Convention 169 de l'OIT. Cette loi oblige l'Etat à consulter les populations indigènes lorsqu'un projet industriel serait susceptible d'affecter leurs droits. Selon les organisations de la société civile péruvienne, l'application de cette loi pose de nombreux problèmes. Elle n'est pas appliquée pour tous les projets pour lesquels elle devrait l'être. Quand elle est appliquée, elle porte sur des éléments secondaires. Les populations indigènes sont souvent insuffisamment informées. Et des limites sont posées par l'état sur les communautés qui entrent ou non dans l'acceptation de « population indigène ».

Portez-vous un projet en particulier ?

Pour Vanessa, le plus important, quand on parle de pouvoir, est de compter sur des citoyens informés, capable de prendre une décision dans les moments opportuns pour que leurs opinions pèsent dans les négociations avec le gouvernement. Et la dimension interculturelle doit être absolument prises en compte dans les processus décisionnels. Selon Vanessa, le gouvernement péruvien voit l'accès à l'information comme une formalité et non comme un droit humain. Certains reculs ont pu être constatés au Pérou à ce niveau ces dernières années.

Dans quel monde désirez-vous vivre ?

Quel conseil donneriez-vous à un citoyen qui souhaite agir

